

CHARENTE
LIMOUSINE

bonne nouvelle

pour **Les familles !**

La Communauté de communes
met en place **une aide de 50€**
pour l'inscription des enfants
à une activité artistique :
musique, théâtre, chant, danse...



UN coup de pouce pour favoriser
l'accès à la culture et soutenir les
familles du territoire !

CHANT

THÉÂTRE

MUSIQUE

DANSE

La Communauté de communes soutient les familles du territoire



Afin de favoriser l'accès des jeunes à la pratique artistique, la Communauté de communes met en place un **fonds d'aide à l'inscription** pour l'apprentissage d'une discipline artistique : **musique, théâtre, chant, danse ou autres pratiques artistiques.**

Une aide de 50€ par enfant

Les familles* peuvent bénéficier d'une participation forfaitaire de 50€ pour l'inscription de leur enfant dans une école ou une structure d'enseignement artistique. Une aide de 30€ supplémentaire pourra être demandée pour la location d'un instrument de musique.

► Retrouvez les modalités d'attribution et les démarches à effectuer sur : www.charente-limousine.fr ou au **05 45 84 14 08.**

** Le dispositif est réservé aux Familles résidant sur le territoire de la Communauté de communes de Charente Limousine.*

